

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0006926

84921

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4151

Société : RAM

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOUKDOUR Brahim

Date de naissance : 01/01/1949

Adresse : CASA

Tél. : 06.63.47.18.51

Total des frais engagés : 1959,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Autorisation CNPD N° : AA-215 / 2019

Date de consultation : 16/09/2021

Nom et prénom du malade : BOUKDOUR Brahim Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection respiratoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 16/09/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/09/91	ES	350,00		<i>(Handwritten signature)</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
<i>(Handwritten signature)</i> Pharmacie Universitaire 256 Avenue de l'Université Tunis 22935 - Casablanca Tel: 05 22 93 51 17 - Casablanca	16/09/91	869,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>(Handwritten signature)</i> Docteur PLA Mouna 3, Boulevard Anouar 9381001 P-3633691	12/09/91	BO	74.00 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

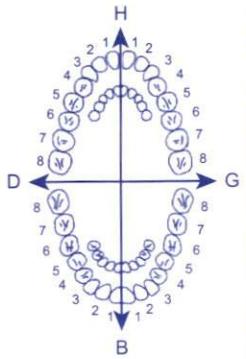
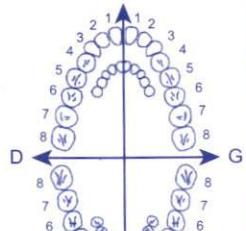
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'état dentaire.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			
			
O.D.F PROTHESES DENTAIRES			
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
H		G	
25533412	21433552	00000000	00000000
D		B	
00000000	00000000	35533411	11433553
[Création, remont, adjonction]			
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
CÉCOEFFICIENT DES TRAVAUX			
MONTANTS DES SOINS			
DATE DU DEVIS			

مصحة الاختصاصات الشفاء
Clinique des Spécialités Achifaa

Angle Rues Lahcen El Arjouni et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma

Casablanca, le 16/9/2011

Docteur :

Dr Me Boukder Rachid

297

4 Symptôme

23 h 0 Infarctus à la main

21 Génitalia

89021 Dr Kadi à la main

39 Rhinolaryngologie à la main

4 Febrés.



20 ~~gachel~~ & 31 g 25 juis

51 Fliposlide 25.



160x2
6^{me}

2 BB & 21 g 1 muf.

61 Fit polo forte



1 pulv & 31 g & 50
19 G

Dr. EL KHATIB
Professeur Adouane
Pneumo-Allergologue

169 hs

Pharmacie des Cygnes
Mme. TAHRICHI SAMIA
256, Boulevard de l'Oasis
Tél.: 05 22 98 85 17 - Casablanca

SYNTHEMEDIC
22 rue souheir khoul al amanat rachet
noires casablanca
SYMBICORT TURBUHALER

2006 µg Fdres p inh
Flacon de 120 doses
10414 DMP/21/NRQ P.P.V:297,00 DH
6 118001 020706



100 ml e 175 g

ACL 454 736.2
CN 172326.0

CE

0459



3 700366 000108

LOT: 91624
PER: 07/2022
PPC: 89,50 DH

PHARMED
LOT : 9429
UT.AV: 05-24
PPV : 20DH00

ID: 646308
GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 150,00 DH
6 118001 140336

FITOPOLIS®
SPRAY GORGE



Lot n°: 395279
A consommer de
préférence avant le: 12/2022
PPC: 89,50

ID: 646308
GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV: 150,00 DH
6 118001 140336

مصحة الاختصاصات الشفاء
Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma

Casablanca, le : 16/9/2021

Docteur :

M. Docteur Rachide.

PCR covid
Séologue " (DGA et DGN).

LABORATOIRE G Lab
Docteur LALI Mounir
93, Boulevard Anouar
Tel: 93061091 - TP: 3533644

Dr. EL KHALY (MD)
pneumo Allergologie
professeur Aggadite

FACTURE N° : 2109172062

Casablanca le 17-09-2021

Mme Rachida KEHELAOUINET

Demande N° 2109172062

Date de l'examen : 17-09-2021

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	AC ANTI-COVID-19 IgG	E170	E
	AC ANTI-COVID-19 IgM	E170	E
	Diagnostic moléculaire – PCR	E400	E

Total des B : 0

TOTAL DOSSIER : 740 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cent quarante dirhams


Centre de Biologie Médicale
Docteur Mounir Filali
93, Boulevard Anoual
Casablanca - Tél. : +212(0) 522 86 09 10 - Fax : +212(0) 522 86 08 95
GSM : +212(0) 6 68 43 91 31 / IF : 15188932 - TP : 36336941 - CNSS : 4157526
E-mail : contact@glab.ma - www.glab.ma - ICE : 001758930000090

Edition le Samedi 18 Septembre 2021 à 10:23

Résultats de Mme Rachida KEHELAOUINET
Né(e) le 13-06-1957
Dossier : 2109172062

Mme Rachida KEHELAOUINET
LOT KARAM RTE MEKKA N°19
CALIFORNIE
20000 CASABLANCA

Prélevé le : 17-09-2021 à 10:07 par ZAKARIA GOUNDY
Dossier enregistré le: 17-09-2021 à 10:08
Compte-rendu complet

*Intervalles de référence**Antériorités***INFORMATION PATIENT**Vos résultats d'analyses sont disponibles sur le site <http://www.glab.ma> à la rubrique "Serveur des Résultats".Identité du patient :Identité du patient contrôlée sur papiers officiels**IMMUNOLOGIE-SEROLOGIE****Anticorps anti-COVID-19 IgG**Recherche positive**14.58**

(<1.00)

Indice (RC)

(Biomérieux, Vidas, E.I.A)

En cas de signes cliniques évoquant une infection à Sars-CoV2 (Covid-19) ayant débuté il y a moins de 15 jours, une recherche directe du virus par PCR sur un prélèvement respiratoire est recommandée dans les plus brefs délais. Le résultat est interprété en fonction des données scientifiques actuellement disponibles. Ce test ne permet pas de statuer sur la contagiosité mais permet uniquement de déterminer la production d'anticorps en réponse à une infection par le virus SARS-CoV2 (Covid-19).

Anticorps anti-COVID-19 IgMRecherche négative**0.22**

(<1.00)

Indice

(Biomérieux, Vidas, E.I.A)

En cas de signes cliniques évoquant une infection à Sars-CoV2 (Covid-19) ayant débuté il y a moins de 15 jours, une recherche directe du virus par PCR sur un prélèvement respiratoire est recommandée dans les plus brefs délais. Le résultat est interprété en fonction des données scientifiques actuellement disponibles. Ce test ne permet pas de statuer sur la contagiosité mais permet uniquement de déterminer la production d'anticorps en réponse à une infection par le virus SARS-CoV2 (Covid-19).

BIOLOGIE MOLECULAIRE**DIAGNOSTIC SARS-CoV-2 (COVID-19) par PCR EN TEMPS REEL (RT-PCR)**

Nature du prélèvement

Prélèvement naso-pharyngé

Résultat :

Résultat NEGATIF: ARN viral SARS-CoV-2 (COVID19)

(DT Prime5 (RT - PCR), MolGen SARS-COV-2 RT PCR)

non détecté

La sensibilité des tests de RT-PCR utilisés pour le SARS-CoV-2 varie selon le type de prélèvement et la période à laquelle celui-ci est effectué au cours de la maladie. Un résultat négatif doit être interprété avec prudence et en présence de symptômes évocateurs, une infection à Covid-19 ne peut être totalement exclue.

(RC) : Résultat contrôlé

Dossier validé biologiquement par : Docteur Mounir FILALI
93 Boulevard Anoual
NPE 93081091 TP 36336941

Page 1 / 2